

Conseil Parisien de la Jeunesse

Recommandations sur la saisine Economie Sociale et Solidaire

Novembre 2024

LE CONSEIL PARISIEN DE LA JEUNESSE, conformément à la saisine que lui a adressée la Maire de Paris, lui demandant de rédiger des recommandations pour « approfondir la réflexion sur la façon de promouvoir au mieux l'économie sociale et solidaire auprès des jeunes, à tous les niveaux »

- Suite à la rencontre avec Florentin LETISSIER, adjoint à la Maire de Paris en charge de l'économie sociale et solidaire, de l'économie circulaire et de la contribution à la stratégie zéro déchet, le 6 juin 2024 ;
- Suite à la visite de la Maison des Canaux, le 12 juillet 2024 ;
- Suite à la rencontre avec la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire d'Ile-de-France (CRESS IDF), le 8 octobre 2024 ;
- Suite à la rencontre avec l'association Les Amis de l'ESSpace, le 18 septembre 2024, et à la visite de l'établissement géré par l'association dans le 13^e arrondissement, le 8 novembre 2024.

FORMULE LES PROPOSITIONS SUIVANTES :

Lors de ses travaux, le Conseil Parisien de la Jeunesse (CPJ) a articulé ses travaux autour de trois grands axes : renforcer l'offre pédagogique et culturelle sur la notion d'ESS et de ses enjeux, contribuer à lutter contre le manque de visibilité des acteurs de l'ESS et renforcer le soutien économique de la Ville de Paris aux acteurs de l'ESS.

La sensibilisation des Parisien·nes, levier central dans la construction d'une culture commune des enjeux liés à l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) :

1. Des formations pour tous les âges

Dans l'objectif de sensibiliser un large public aux valeurs et au fonctionnement de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS), il est essentiel que la collectivité accorde à une importance à :

- l'éducation des jeunes Parisien·nes à l'ESS à travers **d'ateliers pédagogiques dispensés au sein des écoles et collèges de la Ville de Paris**. Les membres du CPJ suggèrent que ces interventions s'intègrent dans le cadre de l'enseignement civique et citoyen ou à l'occasion des journées spécifiquement dédiées à l'ESS mais cela reste envisageable sur les temps périscolaires ;
- la sensibilisation des Parisien·nes en intégrant **des modules dédiés à l'ESS au sein du catalogue des Cours d'Adultes de Paris (CAP)**. Afin d'assurer un enseignement aussi théorique que pratique, les membres du CPJ proposent que ces modules soient dispensés par des acteurs de l'ESS.

2. Faire évoluer les regards des Parisien·nes sur l'ESS

Afin de déconstruire les idées reçues sur l'ESS, souvent perçue comme un secteur précaire ou limité en termes d'opportunités, les membres du CPJ souhaiteraient revaloriser les métiers de l'ESS et mettre en lumière ses thématiques. Plusieurs actions pourraient être considérées :

- La conception d'**expositions sur les thématiques et les métiers de l'ESS** ;
- La diffusion de ces **expositions au sein des musées de la Ville de Paris** pourrait être envisagée afin de toucher un large public, dont les personnes les plus éloignées de l'ESS. Ces expositions permettraient de présenter l'ESS en tant que mode d'engagement citoyen et éthique, participant à l'évolution de l'imaginaire collectif.

Faire rayonner l'Economie Sociale et Solidaire sur le territoire parisien :

1. Cartographier la présence des acteurs de l'ESS à Paris

Afin de promouvoir l'ESS auprès des jeunes Parisien·nes, les membres du CPJ considèrent qu'il est important que la collectivité rende visibles ses acteurs. Une des possibilités envisagées serait de :

- **Créer une carte interactive des acteurs de l'ESS présents sur le territoire parisien**, recensant les initiatives locales existantes tels que les cafés, tiers lieux et associations en lien avec l'ESS, donnant ainsi l'opportunité aux Parisien·nes de soutenir ces structures.

2. Promouvoir leurs activités auprès des Parisien·nes

Pour que les jeunes Parisien·nes soient sensibilisés aux enjeux de l'ESS, les membres du CPJ estiment qu'il serait utile que la Ville de Paris dédie une campagne de communication à son sujet. Plusieurs actions sont envisagées à ce titre :

- La création d'une **campagne de sensibilisation et de promotion de l'ESS sur les réseaux sociaux de la Ville de Paris** permettrait d'attendre un large public, dont les jeunes, majoritairement présents sur ces plateformes ;
- La **mise en place de partenariats avec des créateur·rices de contenu et influenceur·euses** et l'organisation d'événements tels que la visite de lieux phares de l'ESS, des rencontres avec des personnalités actrices de l'ESS. Les membres du CPJ estiment que ces partenariats permettraient de promouvoir des modes de consommation solidaires et éthiques.

Renforcer l'engagement de la Ville de Paris en faveur de l'ESS :

1. Favoriser l'accès au foncier pour favoriser l'implantation et le développement des structures de l'ESS à Paris

Afin que Paris devienne un foyer propice à l'émergence d'un grand nombre d'acteurs de l'ESS, les membres du CPJ estiment essentiel que la collectivité simplifie l'accès au foncier pour les structures de l'ESS. Plusieurs actions sont à envisager pour garantir une meilleure sécurisation foncière et renforcer leur ancrage sur le territoire :

- **Faciliter un accès stable au foncier pour les structures de l'ESS**, notamment l'accès à des locaux de taille modeste proposant un loyer raisonnable ;
- S'assurer que les **Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) favorisent une présence homogène des acteurs sur le territoire parisien** permettrait d'encourager une implantation diversifiée des structures de l'ESS.

2. Un engagement accru de la commande publique en faveur de l'ESS

Le Conseil Parisien de la Jeunesse est sensible à l'engagement de la Ville de Paris auprès des structures de l'ESS et suggère qu'elle renforce celui-ci par :

- La **valorisation du recours aux marchés publics réservés à l'ESS** permettrait de favoriser le développement des structures locales et démontrerait sa volonté de soutenir des projets à impact social ;
- Le **renforcement des critères de l'ESS dans la pondération des marchés publics de la Ville de Paris** permettrait d'orienter ses achats vers des entreprises engagées dans des démarches responsables.

Les membres du CPJ souhaitent que ces recommandations puissent éclairer les travaux et décisions des élu·es Parisien·nes en matière de promotion de l'Economie Sociale et Solidaire. Ils et elles se tiennent à la disposition de l'exécutif pour, le cas échéant, y prendre part.